

La musique pure, enseignée sous une forme attrayante, ne doit-elle pas compléter le bagage des connaissances normales de la jeune génération ?

Avant de publier les réponses que nous avons déjà reçues, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs celle que nous avons recueillie auprès d'Aristote.

« L'opinion commune ne voit d'utilité à la musique que comme simple délassement ; mais est-elle véritablement un plus noble objet que ce vulgaire emploi ? Ne doit-on lui demander que le plaisir banal qu'elle excite naturellement chez tous les hommes, charmant sans distinction tous les âges, tous les caractères, ou bien ne doit-on pas rechercher aussi si elle n'exerce aucune influence sur les cœurs, sur les âmes ? Il suffirait, pour en démontrer la puissance morale, de prouver qu'elle peut modifier nos affections ; et certainement elle les modifie. Qu'on voie l'impression produite sur les auditeurs par les œu-

vres de tant de musiciens, et surtout par ceux d'Olympe. Qui nierait qu'elles enthousiasment les âmes ? et qu'est-ce que l'enthousiasme, si ce n'est une modification morale ? »

Dans un autre endroit, Aristote ajoute :

« Il est donc impossible de ne pas reconnaître la puissance morale de la musique ; et puisque cette puissance est bien réelle, il faut nécessairement s'en servir dans l'éducation des enfants. Cette étude même a une parfaite analogie avec les dispositions de cet âge, qui ne souffre jamais patiemment ce qui lui cause de l'ennui, et la musique n'en apporte jamais. L'harmonie et le rythme semblent d'ailleurs des choses inhérentes à la nature humaine ; et des sages n'ont pas craint de soutenir que l'âme n'était qu'une harmonie, ou que tout au moins elle était harmonieuse. »

NOTRE XVI<sup>e</sup> CONCERT POPULAIRE

donné le 23 Février à 16 h. 45 à l'École de la Rue Buffault

avec le concours de :  
 M<sup>me</sup> RABIER-TURBA, Cantatrice, 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire de Paris.  
 M<sup>me</sup> Reine BESSIS, violoncelliste, 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire de Paris.  
 M<sup>me</sup> Annette HAAS, pianiste, Prix du Conservatoire de Paris.

PROGRAMME

- I. Sonate (Andante et Gigue) VERACINI  
 M<sup>me</sup> Bessis et Haas.
- II. Variations sur le "Beau Danube Bleu" STRAUSS-SCHUTZ-EDLER  
 M<sup>me</sup> A. Haas.
- III. Prière de Michaela (Carmen) G. BIZET  
 M<sup>me</sup> Rabier-Turba.
- IV. Suite Française PAUL BAZELAIRE
  - a) Bourrée d'Auvergne.
  - b) Chanson d'Alsace.
  - c) Chanson de Bresse.
  - d) Berceuse Populaire Française.
 M<sup>me</sup> R. Bessis.
- V. Prélude : Bruyères CLAUDE DEBUSSY  
 Valse : La plus que lente " "  
 M<sup>me</sup> A. Haas.
- VI. Les Vieilles de chez nous CHARLES LEVADE  
 Ma Poupée chérie DÉODAT DE SÉVERAC  
 M<sup>me</sup> Rabier-Turba.

LE CARNAVAL ET LES MUSICIENS

Il nous a paru intéressant de rechercher quels étaient les ouvrages musicaux de quelque importance relatifs au Carnaval.

Le premier de tous, le « Carnaval », fit son entrée à l'Académie Royale de Musique en 1675. Cette « mascarade mise en musique par M. de Lully, écuyer-conseiller-secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses Finances, et sur-intendant de la musique de Sa Majesté » est, — c'est le texte inscrit en tête de la partition — « un composé de différents divertissements français, espagnols, italiens et turcs ».

Le Carnaval de Venise de Regnard fut représenté à son tour en 1699. Voici la liste des ouvrages qui se succédèrent pendant tout le dix-huitième siècle :

En 1703, le 14 octobre, avait lieu devant Louis XIV et sa Cour, à Fontainebleau, la première représentation d'une comédie-ballet, en quatre actes et un prologue, de La Mothe, intitulée « Le Carnaval et la Folie ». La musique était de Destouches.

Le 3 janvier 1704, cette pièce était donnée à l'Académie Royale de Musique où son succès fut consacré par de nombreuses reprises. Nous la voyons, en effet, reparaitre sur l'affiche de l'Opéra en 1719, en 1730, en 1738 et 1748.

Presqu'en même temps que la première du « Carnaval et la Folie », en 1704, on représentait à Rome un opéra à sujet carnavalesque, « La Maschera levata al vizio », dont le livret était de l'abbé Francesco Silvani et la musique de Gasparini.

Le même livret de l'abbé Silvani fut repris ensuite par un autre musicien, Buini, et la « Maschera levata al vizio », deuxième manière, vit les feux de la rampe, en 1730, à Bologne.

Entre temps, en 1707, un opéra allemand, « Le Carnaval de Venise », musique de Keiser, avait été donné à Hambourg.

En 1749, peu après la reprise du « Carnaval et la Folie », l'opéra de Paris représentait pour la première fois « Le Carna-

val du Parnasse », ballet héroïque en trois actes, avec un prologue, paroles de Fuzelier, musique de Mondonville. L'ouvrage fut donné brillamment le mardi 23 septembre, avec une distribution « stellaire », si l'on peut dire. Les parties vocales étaient confiées au célèbre Jélyotte, à Chassé, à Mlle Fély, et le rôle de Terpsichore fut dansé par Mlle Camargo. « Le Carnaval du Parnasse », qui avait plu, fut repris l'année suivante.

On doit au grand auteur comique italien Carlo Goldini le « libretto » d'un opéra intitulé la « Mascherata (la Mascara-de », lequel fut mis en musique par deux compositeurs simultanément : Joachim Cocchi, dont la version fut donnée à Naples, et Galuppi, dont la version affronta le public au théâtre San Cacciano, à Venise. Ces deux premières eurent lieu en 1751.

En 1759, le « Carnaval du Parnasse », mentionné plus haut, eut les honneurs d'une parodie que la Comédie Italienne représenta à Paris, le 11 septembre.

Cette parodie, intitulée « Le Carnaval d'Été » ou « Le Bal au Boulevard », avait pour auteur Morambert et Sticotti ; la musique était de Gilbert.

Ce dut être le « four noir », car il n'y eut qu'une seule représentation.

A Dresde, en 1769, fut représenté un opéra italien dû au musicien Buroni, opéra intitulé « Il Carnevale ».

Puis c'est en Angleterre que, coup sur coup, nous rencontrons deux ouvrages inspirés du même sujet : « Il Carnevale di Venezia », opéra italien de P. Guglielmi, représenté à Londres en 1770, et « Le Carnaval de Venise », opéra comique, musique de Linley, donné, à Londres également, en 1781, à Drury Lane.

« La Maschera Fortunata », opéra italien du compositeur Porto Gallo, représenté à Rome aux environs de 1797, paraît clore la série des ouvrages carnavalesques du dix-huitième siècle.

CONCERTS POPULAIRES DE LA MUSIQUE POUR TOUS

- Mercredi 7 Mars : FOYER CIVIL DE NANTERRE, à 20 h. 45.
- Jeudi 8 Mars : CERCLE FRANÇOIS VILLON, 43 bis, Boulevard de Vaugirard, à 16 heures.
- — — : ECOLE PROFESSIONNELLE DE LA RUE ÉMILE-DUBOIS, à 16 h. 45.
- Jeudi 22 Mars : CERCLE FRANÇOIS VILLON, 43 bis, Boulevard de Vaugirard, à 16 heures.
- Mardi 27 Mars : ECOLE COMMUNALE DE LA RUE BUFFAULT, à 16. 45.